
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} JUILLET – 30 SEPTEMBRE 2006)

151

ALGÉRIE

2 juillet 2006. **France.** Colonisation. Dans un message adressé aux participants à un colloque international à Alger, le président Bouteflika relance la polémique sur la colonisation française en exigeant une « repentance » de la France pour « l'une des formes de colonisation les plus barbares de l'Histoire ».

4 juillet 2006. **Révision constitutionnelle.** Le président Bouteflika annonce qu'il souhaite organiser un référendum portant sur une révision constitutionnelle avant la fin de l'année, sans donner d'indication sur le contenu. Si l'on s'en tient aux projets connus du FLN, on pense qu'il pourrait y avoir une suppression de la disposition limitant le nombre de mandats présidentiels à deux, permettant une réélection en 2009... et on passerait du quinquennat au septennat. Un poste de vice-président serait créé, le titulaire étant désigné par le

président mais n'ayant pas le droit de se présenter à l'élection présidentielle. Le Parlement pourrait perdre son droit de censurer le gouvernement.

28 août 2006. **Amnistie. Islamistes.** Le délai pour bénéficier de l'amnistie dans le cadre de l'opération « Paix et réconciliation » et approuvée par référendum le 29 septembre 2005 expire le 28 août. 250 islamistes seulement se sont rendus aux autorités. Il reste environ 400 irréductibles.

Trois ex-dirigeants du FIS, dont Rabah Kebir, reviennent à Alger le 18 septembre après quinze ans d'exil.

Dans son dernier message vidéo diffusé le 11 septembre, Ayman Al-Zawahiri, numéro deux d'Al-Qaida annonce le ralliement du Groupe salafiste pour la prédication et le combat à son organisation, et menace la France, déclarée « son ennemi ».

* Université de Poitiers – FRE 2791 CECOJI

ALLEMAGNE

3 et 12 juillet 2006. **Coalition. Santé publique.** Les partenaires de la grande coalition parviennent à un accord sur la réforme du système de santé. Ce compromis comporte une hausse des cotisations et un financement par l'impôt du volet « enfance ». Il prévoit aussi une baisse de l'imposition des entreprises. Les grandes lignes de la réforme sont adoptées en conseil des ministres le 12 juillet 2006.

152

2 août 2006. **Stasi.** L'organisme en charge des archives de la Stasi (*Staatssicherheit*, police secrète de RDA) rend publics des fichiers répertoriant notamment des députés ouest-allemands ayant collaboré avec elle. 43 des 496 députés élus en 1969 avaient été répertoriés par la Stasi. 5 seulement étaient des « collaborateurs » non officiels. Parmi les 5 députés – tous décédés – ayant travaillé pour la Stasi figurent deux CDU qui avaient, moyennant finances, refusé de voter la motion de défiance constructive contre Willy Brandt en 1972.

28 août 2006. **Révision constitutionnelle.** La loi de révision de la Loi fondamentale est promulguée le 28 août, publiée le 31 août et entre en vigueur le 1^{er} septembre. C'est la plus importante révision constitutionnelle depuis 1949. Adoptée le 30 juin par le Bundestag par 428 voix contre 162 et 3 abstentions, elle a reçu l'assentiment du Bundesrat par 62 voix sur 69. Le Land de Mecklembourg-Poméranie occidentale a rejeté la réforme et le Schleswig-Holstein s'est abstenu.

Cette réforme qui, entre autres, réduit le nombre des lois fédératives, leur nombre passant de 60 % à 40 %, les

Länder obtenant « en compensation certaines compétences ». La révision affecte 25 articles de la Loi fondamentale (articles 22, 23, 33, 52, 72, 73, 74, 74a, 75, 84, 85, 87c, 91a, 91b, 93, 98, 104a, 104b, 105, 107, 109, 125a, 125b, 125c, 143c).

17 septembre 2006. **Élections régionales. Berlin. Mecklembourg-Poméranie occidentale.** Les élections régionales à Berlin et au Mecklembourg-Poméranie occidentale étaient vitales pour le SPD qui ne dirige plus, avec Brême, le Brandebourg et la Rhénanie-Palatinat, que 5 Länder sur 16.

Klaus Wowereit, 53 ans, dirige la capitale allemande depuis le 16 juin 2001 avec le Linkspartei tout comme Harald Ringstorff, 67 ans, dans le Mecklembourg-Poméranie occidentale depuis le 3 novembre 1998.

À Berlin, la CDU était conduite par Friedbert Pflüger, sans charisme.

Le SPD, grâce au dynamisme de son leader, arrive largement en tête avec 30,8 % des suffrages soit 10 points de plus que la CDU (21,3 %) qui obtient l'un de ses plus mauvais résultats. Le SPD a 53 des 151 sièges contre 37 à la CDU. Le Parti de gauche atteint 13,4 % des voix et 23 élus, les Verts 13,1 % et également 23 élus, tandis que les libéraux du FDP avec 7,69 % ont 13 élus.

Le NPD entre pour la première fois au conseil municipal de cinq arrondissements, avec les Républicains, autre parti d'extrême droite, mais ils n'ont aucun élu à la Chambre des députés. La participation a été de 58 %.

La ville connaît une situation très difficile. 10 % des Berlinoïses sont au chômage et beaucoup ont des emplois payés un euro de l'heure. La ville a 60 milliards d'euros de dettes, soit 18 000 euros par habitant.

Au Mecklembourg-Poméranie occidentale, Land dont Angela Merkel est députée, les élections sont marquées par le fort résultat du NPD qui recueille 7,3 % des suffrages et fait entrer 6 députés au Landtag de Schwerin. Avec 30,2 % le SPD arrive en tête avec 23 des 71 sièges, devançant la CDU qui a 28,2 % et 22 élus, le Parti de gauche 16,8 % et 13 élus, le FDP 9,6 % et 7 élus. Avec 3,4 % des voix, les Verts restent en dehors du Landtag. La participation a été de 59,2 %.

Les élections régionales ont régulièrement été l'occasion pour l'extrême droite de se développer, à l'époque de la grande coalition de 1966 à 1969 et ces dernières années. Elle est présente actuellement au Brandebourg et à Brême avec la DVU et en Saxe avec le NPD. La DVU avait atteint 12,9 % en 1998 en Saxe-Anhalt.

Les coalitions formées sont différentes dans les deux Länder. À Berlin, la coalition SPD-Die Linke est reconduite sous la direction de Klaus Wowereit, maire gouvernant sortant.

En revanche, au Mecklembourg-Poméranie occidentale, le SPD s'allie avec la CDU, abandonnant l'alliance avec les héritiers du PDS. Harald Ringstorff conserve la direction du gouvernement.

ARGENTINE

4 août, 4 et 5 septembre 2006. **Dictature.** Julio Simon, ex-policier, 65 ans, reconnu coupable de la disparition d'un couple d'opposants politiques et du vol de leur bébé, est condamné à vingt-cinq ans de prison. C'est la première condamnation depuis l'abolition des lois d'amnistie en juin 2005.

Le 4 septembre, l'immunité de José

Martinez de Hoz, ancien ministre de l'Économie, et celle d'Albano Harguindeguy, ancien ministre de l'Intérieur, sont levées. Le 5 septembre, le juge Norberto Oyarbide lève l'immunité du général Jorge Videla, 81 ans. Ces décisions permettent la réouverture de poursuites dans l'affaire de l'enlèvement de deux entrepreneurs. Le président Videla a déjà été reconnu coupable de dizaines de crimes. Condamné à la prison à perpétuité en 1985, il avait été amnistié par le président Menem.

À nouveau placé en détention pour l'enlèvement de bébés et l'opération Condor en 1998, il est actuellement assigné à résidence.

Le 19 septembre, Miguel Etchecolatz, responsable policier sous la dictature, est condamné à la réclusion à perpétuité pour homicide, détention illégale et torture, « commis dans le cadre du génocide qui a eu lieu entre 1976 et 1983 ». C'est la première fois que les violences sont qualifiées de « génocide ».

En juin 2005, la Cour constitutionnelle avait déclaré inconstitutionnelles les lois d'amnistie de 1986 et 1987.

ARMÉNIE

29-30 septembre et 1^{er} octobre 2006.

Visite officielle. Le président Jacques Chirac est en visite officielle en Arménie à l'occasion de l'ouverture de l'année de l'Arménie en France. Le 30 septembre, il se rend au monument consacré au génocide arménien de 1915 à Erevan. La France est le seul pays occidental à avoir adopté une loi reconnaissant le génocide arménien (loi du 29 janvier 2001). Selon les Arméniens, ce génocide qui a eu lieu entre 1915 et 1917 a causé la mort d'en-

viron 1,5 million de personnes et l'exode d'un très grand nombre d'Arméniens, notamment vers la France. Notre pays compte ainsi 400 000 personnes d'origine arménienne. La Turquie réfute le terme de génocide et parle de massacres qui auraient causé entre 250 000 et 500 000 morts. Plus de 4 millions d'Arméniens vivent hors de l'Arménie, pays qui compte 3 millions d'habitants.

Le président Chirac fait de la reconnaissance du génocide arménien un préalable à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, ce que celle-ci n'exige pas.

154 BELARUS

13 et 28 juillet, 4 août 2006. **Opposition.** Alexander Kozulin, l'un des leaders de l'opposition, est condamné à cinq ans et demi de prison pour avoir organisé des manifestations contre la réélection en mars du président Alexander Loukachenko.

En réponse, les États-Unis renforcent les sanctions contre le Belarus.

Le 28 juillet s'ouvre le procès à huis clos de quatre jeunes membres d'une ONG biélorusse accusés d'avoir préparé un coup d'État pour le compte des États-Unis. Ils avaient en fait tenté d'organiser un réseau de 3 000 observateurs indépendants pour l'élection présidentielle de mars 2006.

Le 4 août, ils sont condamnés à des peines allant de six mois à deux ans de prison.

Cependant, le 20 août, deux opposants sont libérés après avoir purgé une peine de six mois de prison, tandis que deux autres restaient incarcérés, pour avoir mené une organisation « non enregistrée », l'ONG Partenariat, dont l'objectif était de surveiller l'élection présidentielle du 19 mars.

BELGIQUE

7 septembre 2006. **Armée. Extrême droite.** Un réseau néonazi qui visait, au sein de l'armée, « à déstabiliser les institutions démocratiques » est démantelé. 17 personnes dont 11 militaires flamands sont interpellées, principalement des militaires d'idéologie d'extrême droite. Le principal suspect, Thomas Boutens, soldat de 25 ans, qui a fondé en 2004 une organisation clandestine néonazie baptisée Bloed-Bodem-Eer-Trouw (Sang-Terre-Honneur-Fidélité), devait partir au Liban avec 400 soldats belges.

BOLIVIE

2 juillet 2006. **Assemblée constituante. Référendum.** Voulant « refonder » la Bolivie, le président Evo Morales fait élire une assemblée constituante. Il souhaitait que son parti obtienne les deux tiers des 255 sièges. Sa victoire est plus courte puisqu'il n'obtient que 51 % des sièges. Son Mouvement vers le socialisme (MAS) remporte 137 sièges sur les 255, soit 33 de moins que la majorité des deux tiers nécessaire à toute révision. Son principal adversaire, le Pouvoir démocratique et social (Podemos) de l'ancien président Jorge Quiroga, recueille 67 sièges.

Le président Morales souhaite que cette assemblée constituante accorde aux indigènes le droit de disposer de leurs terres et de leurs ressources naturelles, de rendre la justice et d'administrer leurs affaires.

L'assemblée se réunit à partir du 6 août.

Le même jour a lieu un référendum sur l'autonomie des régions. Le président Morales demande de rejeter le principe de l'autonomie des régions voulu notamment par celles de l'Est, riches en hydro-

carbures, alors qu'il avait soutenu le principe dans un premier temps.

Si le non l'emporte, le oui domine dans quatre départements: Tarija, Santa Cruz, Beni et Pando.

25 août 2006. **Nationalisation. Ministre.** Quatre mois après le décret du 1^{er} mai, le président Morales a des difficultés à mettre en œuvre la nationalisation du gaz. Le Sénat, où la droite dispose d'une faible majorité, a demandé la démission du ministre des Hydrocarbures, votant la censure contre le ministre Andres Soliz Rada, un radical.

CAMBODGE

3 et 10 juillet 2006. **Khmers rouges.** La phase d'instruction pour les accusés du génocide khmer débute avec des juges cambodgiens et étrangers. Le 3 juillet, 17 magistrats cambodgiens et 10 étrangers prêtent serment. Trois derniers juges s'y adjoindront. Le 10 juillet commence l'instruction. Le procès est prévu pour 2007 et la procédure devrait durer trois ans. Les décisions seront prises à la «super majorité», c'est-à-dire nécessitant au moins un juge étranger. Si l'accord de 2004 prévoit que seront jugés «les principaux dirigeants khmers rouges et ceux les plus responsables pour les crimes sérieux», formule imprécise, on peut penser que devraient être jugés les membres encore vivants du Bureau politique du Parti communiste du Kampuchea, Nuon Chea, 79 ans, ancien commissaire politique de l'armée, «Frère numéro 2», bras droit de Pol Pot, gracié par le Premier ministre Hun Sen, Ieng Sary, 77 ans, ancien chef de la diplomatie, et Khieu Samphan, 75 ans, ancien chef de l'État, rallié au gouvernement depuis 1998 et qui déclare ne rien avoir

su du génocide... Douch est le seul détenu depuis la mort de Ta Mok. En effet, le 21 juillet, Chhit Choeun, dit Ek Chhoeun, dit Oeung Choeun, dit Mok ou encore dit Ta Mok, commandant militaire du mouvement khmer rouge, surnommé «le Boucher», emprisonné depuis son arrestation en 1999, 80 ans, meurt dans un hôpital militaire de Phnom Penh. Il devait être le premier accusé à comparaître en 2007 devant le tribunal mixte. Il était le plus haut dirigeant visé depuis la mort de Pol Pot.

CHINE

155

4 septembre 2006. **Corruption.** Le président Hu Jintao annonce le lancement d'une campagne anticorruption alors que plusieurs responsables du Parti communiste font l'objet d'une enquête à Beijing et Shanghai. Les cadres du Parti doivent informer le Parti de leur situation financière ainsi que de celle de leurs proches.

Dans l'Est de la Chine, des émeutes contre la corruption de la police ont lieu notamment à Ruian, les 7 et 8 septembre, après le «suicide» d'une enseignante.

Le leader du parti à Shanghai, Chen Liangyu, membre du Bureau politique du Parti communiste chinois, mais aussi opposant de Hu Jintao, proche de l'ancien président Jiang Zemin, qui fut maire de Shanghai, est limogé pour corruption. Il est impliqué dans un détournement de fonds de plus de 300 millions d'euros des caisses de retraite et de sécurité sociale de Shanghai. On lui reproche aussi d'avoir couvert des proches. C'est la première fois depuis 1995 qu'une personnalité de ce niveau est sanctionnée.

CEI (COMMUNAUTÉ DES ÉTATS
INDÉPENDANTS)

21 juillet 2006. **Sommet.** Le sommet de la CEI montre le malaise au sein de cette organisation regroupant les anciennes républiques de l'URSS. Quatre des onze chefs d'État (Géorgie, Ukraine, Arménie, Turkménistan) sont absents pour des raisons diverses. La fin de l'énergie à bon compte entraîne les tensions.

156 La CEI compte 11 membres, à savoir les républiques de l'ex-URSS à l'exception des trois États baltes et du Turkménistan qui s'est retiré le 26 août 2005.

CONGO (RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU)

30 juillet 2006. **Élections présidentielle et législatives.** Ces élections sont le premier scrutin démocratique depuis l'indépendance, il y a 46 ans. La régularité est supervisée par 47 000 observateurs nationaux et 1 500 internationaux. En outre l'Union européenne participe à la sécurité de ce scrutin par l'envoi d'un contingent de 2 000 soldats de la force européenne Eufor.

72 dossiers de candidature sont enregistrés et plus de 4 000 pour les législatives.

Finalement 33 candidats sont en lice pour l'élection présidentielle.

Étienne Tshisekedi, 73 ans, ancien Premier ministre de Mobutu dont il a été ensuite le principal adversaire, ne se présente pas, appelant au boycott.

Les élections ont été repoussées plusieurs fois.

31 partis regroupés dans l'Alliance de la majorité présidentielle soutiennent la candidature de Joseph Kabila.

La participation a été forte sauf au Kasai, fief d'Étienne Tshisekedi.

Fort de résultats écrasants dans l'Est (Kivu, Katanga, Province-Orientale), mais aussi de 20 % des voix à Kinshasa, Joseph Kabila Kabange, 35 ans, président depuis l'assassinat de son père le 16 janvier 2001, arrive en tête dès le premier tour mais ne réussit pas à franchir la barre des 50 %. Jean-Pierre Bemba Gombo, Mouvement de libération du Congo, vice-président et chef de l'ex-rébellion pro-ougandaise, fils spirituel de Mobutu dont il a géré la fortune, est en tête à Kinshasa, en Équateur et dans le Bas-Congo, mais n'arrive que loin derrière avec 17 %.

La proclamation des résultats entraîne des violences à Kinshasa. Finalement les camps des deux principaux candidats signent, sous l'égide de l'ONU, un accord de retrait de leurs troupes du centre de Kinshasa.

Le 31 août, la Cour suprême de justice annonce les résultats définitifs.

Le deuxième tour devait avoir lieu le 29 octobre, mais le 13 septembre, la Cour suprême déclare inconstitutionnel le calendrier électoral avant de le valider à nouveau.

En même temps les Congolais devaient élire une assemblée. 9 709 candidats se disputaient les 500 sièges. Deux formations arrivent nettement en tête. Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) du chef de l'État sortant Joseph Kabila obtient 111 sièges. Le Mouvement de la libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, l'un des vice-présidents, arrive en deuxième position, avec 64 sièges.

Le premier devrait bénéficier de l'appui de l'Alliance pour la majorité

présidentielle (AMP), ce qui lui permettrait de cumuler entre 200 et 230 sièges, s'approchant ainsi de la majorité absolue (251 sièges), le second du soutien du Regroupement des nationalistes congolais (Renaco).

Entre ces deux grandes tendances, deux formations vont jouer le rôle d'arbitre : le Codeco de Pierre Pay-Pay avec une trentaine de sièges et le Parti lumumbiste unifié (PALUY) d'Antoine Gizenga (34 sièges).

DJIBOUTI

10 août 2006. **France. CIJ.** La France accepte la compétence de la CIJ, saisie par Djibouti, l'accusant de manquer à ses devoirs d'entraide judiciaire dans l'affaire Borrel, magistrat français retrouvé mort, le corps à moitié calciné, en 1995 – il aurait enquêté sur des trafics d'armes et des attentats dans lesquels le président djiboutien Guelleh aurait été impliqué.

Dans un arrêt du 27 septembre, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Versailles estime « indispensable pour la manifestation de la vérité » la comparution du procureur de la République Djama Souleiman et du chef des services secrets djiboutiens, Hassan Said Khaireh. Le lendemain, la juge d'instruction Sophie Clément a fait connaître son intention d'ordonner des mandats d'arrêt visant d'anciens terroristes djiboutiens, Awalleh Guelleh Assoweh, dit « Mireh », et Hamouda Hassan Adouani, impliqués dans des attentats en 1987 et 1990 et qui auraient été liés à la mort du juge Borrel.

ÉMIRATS ARABES UNIS

13 septembre 2006. **Dubaï. Esclavage.** La justice américaine ouvre une procédure contre l'émir de Dubaï, Cheikh Mohammad Ben Rached al-Maktoum et son frère Cheikh Hamdan Ben Rached al-Maktoum. Ils sont accusés d'avoir réduit en esclavage 30 000 enfants depuis trente ans pour les utiliser comme jockeys dans les courses de chameaux. Ces enfants du Bangladesh, du Soudan, de l'Asie du Sud-Est auraient été enlevés à leur famille et retenus dans des camps d'entraînement, subissant souvent des sévices.

157

ESTONIE

28 août et 23 septembre 2006. **Élection présidentielle.** Le Parlement ne parvient pas à élire un nouveau président. Au premier tour, Ene Ergma obtient 65 voix, très près de la majorité des 2/3 nécessaire (68). Deux autres tours de scrutin le lendemain sont également sans succès. Aux deuxième et troisième tours, Toomas Ilves obtient 64 voix. C'est donc à un collège électoral composé de députés et de représentants des collectivités locales de se prononcer le 23 septembre. Celui-ci désigne le social-démocrate Toomas Hendrik Ilves, 52 ans, ancien ministre des Affaires étrangères et député au Parlement européen par 174 voix sur 345, écartant ainsi le président sortant Arnold Ruutel qui a obtenu 162 voix. Il y a eu 8 abstentions et 1 bulletin nul. Le nouveau président, qui est né en Suède et a vécu aux États-Unis où ses parents avaient fui après l'occupation de l'Estonie par l'URSS, entrera en fonction le 9 octobre.

ÉTATS-UNIS

6 juillet 2006. **Mariage homosexuel.** Les Cours suprêmes des États de New York et de Géorgie considèrent que les couples homosexuels n'ont pas le droit de se marier. À ce jour, le Massachusetts est le seul État à autoriser le mariage homosexuel. Vingt autres États ont adopté des amendements constitutionnels hostiles à ce mariage.

11 juillet et 29 août 2006. **Peine de mort.** Derrick Sean O'Brien, condamné à mort pour le viol et le meurtre, avec cinq complices, de deux adolescentes en 1993, est exécuté à la prison de Huntsville au Texas. Il est le 25^e condamné exécuté aux États-Unis depuis le début de l'année.

Le 29 août, le gouverneur du Dakota du Sud suspend l'exécution d'un condamné à mort, Elijah Page, car la procédure d'injection mortelle ne correspond plus à la loi de 1984 en vigueur dans cet État. Elle rend obligatoire l'utilisation de deux produits. Or le nouveau protocole en comporte trois.

L'exécution est reportée au 1^{er} juillet 2007, le temps de modifier la loi. Cette exécution aurait été la première depuis cinquante-neuf ans dans cet État.

En Floride, Clarence Hill, 48 ans, condamné à mort en 1983 pour le meurtre d'un policier, est exécuté le 20 septembre. Il avait critiqué l'exécution par injection et obtenu un sursis de la Cour suprême pour examiner sa requête alors qu'il devait être exécuté le 24 janvier. La Cour suprême a refusé une nouvelle fois d'intervenir par 5 voix contre 4, le 20 septembre, après un rejet de sa requête par un tribunal d'Orlando le 1^{er} septembre.

19 juillet 2006. **Bioéthique. Veto.** Le Congrès adopte une loi assouplissant les limites imposées à la recherche sur les cellules souches embryonnaires et remplaçant une loi vieille de cinq ans interdisant le financement sur fonds fédéraux de ces recherches. Le Sénat adopte le texte par 63 voix, dont 19 républicains, contre 37.

Le président Bush oppose son veto le 23 juillet. C'est la première fois depuis son accession à la présidence. Il veut ainsi satisfaire la droite religieuse.

17 août 2006. **Écoutes.** La juge Anna Diggs Taylor du tribunal fédéral de Detroit ordonne l'arrêt du programme d'écoutes téléphoniques suggéré par la NSA pour lutter contre le terrorisme et mis en place sans en référer au Congrès et sans que les Américains soient informés. Elle considère qu'il viole les premier et quatrième amendements à la Constitution. Le ministère de la Justice a fait appel et la mesure a été suspendue jusqu'à l'audience du 7 septembre.

6 septembre 2006. **CIA. Torture.** George W. Bush reconnaît pour la première fois l'existence de prisons secrètes de la CIA hors des États-Unis où sont détenus des étrangers soupçonnés de terrorisme. Il annonce le transfert sous autorité militaire de 14 suspects détenus dans ces centres dont Khalid Sheikh Mohammed suspecté d'être l'instigateur des attentats du 11 septembre 2001.

Le même jour, le Pentagone publie un nouveau manuel de l'armée américaine interdisant les « traitements cruels et la torture » et affirmant que les conventions de Genève de 1948 devront être appliquées à « tous » les prisonniers, quel que soit leur statut.

Le président Bush annonce que

Khaled Cheikh Mohammed, cerveau présumé des attentats du 11 septembre, et 13 autres membres d'Al-Qaïda seront transférés à Guantanamo et jugés.

L'administration Bush propose un texte définissant de manière étroite l'article 3 des conventions de Genève qui interdit « les traitements cruels, les outrages à la dignité personnelle, en particulier les traitements humiliants et dégradants ». Le texte permettrait aux agents de la CIA de continuer à agir dans des prisons secrètes interdites par la Croix-Rouge. Le 13 septembre, le comité de défense de la Chambre des Représentants adopte le projet par 50 voix contre 8. En revanche au Sénat, le Républicain John McCain, qui avait été sauvagement torturé au Vietnam, fait modifier le texte dans un sens plus équilibré. Le 21 septembre, un compromis est passé entre la Maison-Blanche et un groupe de sénateurs. Le projet interdit les traitements « cruels et inhumains », mais laisse au président le soin de préciser par voie de décrets ce qui entre dans cette catégorie. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, des tribunaux militaires (« commissions militaires ») jugeront des civils. La loi définit les « ennemis combattants » qui seront des « ennemis combattants illégaux ». L'*habeas corpus* est suspendu pour les étrangers accusés de terrorisme. Selon la Constitution, l'*habeas corpus* ne peut être suspendu qu'en cas de rébellion ou d'invasion si la sécurité publique y oblige (art. 1, sect. 9, al. 2). La Cour suprême devrait sans doute être bientôt sollicitée !

Le 27 septembre, la Chambre des Représentants adopte le texte par 253 voix dont 34 démocrates contre 168. Le Sénat approuve le lendemain par 65 voix dont 12 démocrates contre 34 dont 12 démocrates.

GRANDE-BRETAGNE

Juillet 2006. **Loi antiterroriste.** La cour d'appel de Londres se prononce sur l'appel du ministre de l'Intérieur contre deux décisions estimant la législation antiterroriste contraire à la Convention européenne des droits de l'homme.

17 juillet 2006. **Islamistes.** Le ministère de l'Intérieur interdit quatre groupes islamistes dont Al-Ghurabaa en vertu de la nouvelle loi interdisant la glorification du terrorisme.

Septembre 2006. **Premier ministre.** La situation du Premier ministre Tony Blair, 53 ans, devient de plus en plus fragile. Six de ses collaborateurs – le sous-secrétaire d'État à la Défense, Tom Watson, et six secrétaires du parti – démissionnent pour protester contre le choix de Tony Blair de rester en place. Tom Watson a écrit le 5 septembre, avec 16 députés travaillistes habituellement loyaux, qu'« il n'est dans l'intérêt ni du parti ni du pays » que Tony Blair reste au pouvoir. Cette fin de règne n'est pas sans rappeler celle de Margaret Thatcher.

Finalement, le 7 septembre, le Premier ministre annonce son départ d'ici un an sans toutefois donner de date précise.

C'est en principe le chancelier de l'Échiquier, Gordon Brown, 54 ans, qui doit lui succéder. Cependant il doit à son tour affronter une fronde de certains travaillistes et, notamment, de Charles Clarke, personnalité respectée, ancien ministre de l'Intérieur et de l'Éducation, exclu sans ménagement le 4 mai 2006.

HONGRIE

Septembre 2006. **Premier ministre.** Dans des déclarations enregistrées à son

insu Ferenc Gyurcsany avoue avoir « menti » aux électeurs pour gagner les élections alors qu'il prépare un programme d'austérité. Il déclare « avoir merdé » et « fait des conneries » (*sic*).

Ces révélations suscitent de violentes manifestations animées par l'extrême droite (Jobbik « le meilleur », le Parti de la vérité et de la justice hongroise et « 64 départements »), nostalgique de la Hongrie d'avant 1918, et la droite qui demande la démission du Premier ministre.

IRAN

160 5 août 2006. **Droits de l'homme.** Le ministère de l'Intérieur déclare « illégal » le Centre des défenseurs des droits de l'homme, animé par Shirin Ebadi, prix Nobel de la paix. Quelques jours plus tôt, le Centre avait demandé une enquête « impartiale » sur la mort, en prison, le 30 juillet, d'Akbar Mohammadi.

14 août 2006. **Antisémitisme.** Une exposition, se voulant une réplique aux caricatures danoises sur Mahomet, s'ouvre à Téhéran au Musée d'art contemporain palestinien. Elle présente 204 caricatures dans le cadre du concours international de caricatures sur l'Holocauste. Elle rappellera l'odieuse exposition en septembre 1941 à Paris « Le Juif et la France ».

Dans une lettre adressée à la chancelière Merkel et publiée le 28 août, le président Ahmadinejad qualifie l'Holocauste de « prétexte » pour freiner le développement allemand.

11 septembre 2006. **Liberté de la presse.** L'organisme iranien de contrôle de la presse fait fermer le grand quotidien modéré *Shargh* (Orient) ainsi que le mensuel politique *Nameh*. Le quotidien

avait reçu soixante-dix avertissements pour « articles hérétiques, insultes à l'encontre de personnalités religieuses, politiques et nationales et informations contraires aux décisions du Conseil suprême de la sécurité nationale » concernant le problème nucléaire.

ISRAËL

12 juillet 2006. **Président de la République.** Le président de la République Moshe Katzav fait l'objet d'une enquête pour « harcèlement sexuel », une ancienne employée d'un ministère que le président a dirigé affirmant qu'elle avait dû quitter son poste pour avoir « refusé ses avances » il y a plus de dix ans.

Une perquisition a lieu à son domicile le 22 août et il est interrogé le lendemain.

Août 2006. **Liban.** Les bombardements du Liban et les attaques du Hezbollah suscitent des critiques de la part de l'opposition, celle-ci reprochant la façon dont ont été menées les opérations. La conduite de la guerre va faire l'objet d'une enquête du contrôleur de l'État, Micha Lindenstrauss.

Un autre scandale surgit lorsqu'on apprend que le chef d'état-major Dan Haloutz a vendu des actions peu avant le début des combats. Il a vendu ses titres trois heures après l'enlèvement de deux soldats, au moment où l'artillerie israélienne a commencé ses tirs.

Le début des combats a entraîné une chute de la Bourse de 8 %.

Le Premier ministre Ehoud Olmert ordonne une triple enquête le 28 août. La première dirigée par un ancien chef du Mossad, Nahoum Admoni, et comptant un général de réserve et deux professeurs d'université vérifiera le fonctionnement de la classe politique. La deuxième diri-

gée par un ancien chef d'état-major établira les manquements de l'armée. Enfin, la dernière, menée par le contrôleur de l'État Micha Lindenstrauss, visera l'impréparation des arrières.

Le Premier ministre a fait le choix d'une commission d'enquête publique de préférence à une commission d'État en invoquant une plus grande rapidité. Une commission d'État aurait eu l'avantage d'être totalement indépendante car les membres sont nommés par le président de la Cour suprême et elle peut procéder à toutes les investigations nécessaires, prenant plus de temps mais offrant plus de crédibilité. La commission est créée le 17 septembre.

18 août 2006. **Premier ministre.** Selon *Haaretz*, le Premier ministre et son épouse Aliza doivent être entendus par le contrôleur de l'État, Micha Lindenstrauss, sur une transaction immobilière douteuse. Ils sont soupçonnés d'avoir bénéficié d'une remise d'un demi-million de dollars lors de l'achat d'un appartement à Jérusalem en échange de facilités de construction pour le promoteur.

JAPON

15 août 2006. **Premier ministre.** Junichiro Koizumi se rend au sanctuaire du Yasukuni à Tokyo qui honore collectivement les « âmes éternelles » de 2 466 532 morts au cours de 11 guerres – 2 civiles et 9 internationales. Les cendres de 14 criminels de guerre s'y trouvent depuis 1978. Cette visite, que le Premier ministre fait chaque année le 15 août depuis son accession au pouvoir en 2001, suscite de vives protestations de la Chine et des Corées.

6 septembre 2006. **Monarchie.** La princesse Kiko, épouse du frère du prince

héritier Akishino, 39 ans, accouche d'un garçon qui reçoit le nom de Hisahito (Hisa = éternité et sérénité; hito = homme vertueux). Le Japon attendait un héritier mâle depuis quarante ans. Le nouveau-né devient le troisième dans la succession au trône après son oncle, le prince héritier Naruhito, 46 ans, et son père le prince Akishino, 40 ans. La princesse Kiko avait déjà donné le jour à deux filles âgées maintenant de 11 et 14 ans.

La pérennité d'une dynastie remontant à deux mille six cents ans selon la légende est assurée.

Cependant certains critiquent l'exclusion des femmes par le Code de la Maison impériale rédigé à la fin du XIX^e siècle. En novembre 2005, une commission des sages s'était déclarée favorable à une succession par l'aîné des enfants quel que soit le sexe. Le Premier ministre était sur le point de présenter un projet en ce sens. Cette naissance reporte ces projets.

20 septembre 2006. **Parti libéral démocrate. Premier ministre.** L'élection du président du parti libéral démocrate a lieu le 20 septembre pour donner un successeur au Premier ministre Junichiro Koizumi. Parmi les candidats figurent Sadakazu Tanigaki, 61 ans, ministre des Finances, modéré, et Taro Aso, 65 ans, ministre des Affaires étrangères. Mais le favori reste le porte-parole du gouvernement, Shinzo Abe, 51 ans, nationaliste pro-américain, petit-fils de l'ancien Premier ministre de 1957 à 1960 Nobusuke Kishi, emprisonné mais jamais jugé comme criminel de guerre car il s'était opposé à Tojo. Favorable à une participation des Forces japonaises d'autodéfense aux opérations de maintien de la paix, Shinzo Abe ne s'est pas prononcé

sur d'éventuelles visites au sanctuaire Yasukuni.

Plus d'un million d'adhérents du PLD rassemblés dans 300 fédérations votent.

Shinzo Abe est largement élu à la tête du Parti avec 464 des 703 voix (403 parlementaires et les 300 fédérations locales). Il sera le plus jeune Premier ministre jamais élu au Japon.

Le 26 septembre, il accède à la direction du gouvernement. Il constitue une équipe gouvernementale qui partage ses vues ultraconservatrices en réservant toutefois plusieurs postes sensibles à des personnalités pragmatiques. Le Premier ministre est investi le 26 septembre.

162

LITUANIE

4 juillet 2006. **Gouvernement.** Le Parlement approuve la désignation de Gediminas Kirkilas, 54 ans, social-démocrate, ministre de la Défense du gouvernement sortant, ancien fonctionnaire du parti communiste, comme Premier ministre par 85 voix contre 13 et 5 abstentions. Il succède à Algirdas Brazauskas, démissionnaire le 31 mai après avoir exercé les fonctions de chef du gouvernement depuis le 3 juillet 2001, en raison de la défection du mouvement populiste du milliardaire Viktor Uspakichas.

MAROC

7 août et 13 septembre 2006. **Terrorisme.** Une cellule terroriste de 44 membres arrêtés en juillet, dont quatre militaires, est découverte. Cela entraîne des limogeages dans l'armée dont celui d'un lieutenant-colonel et des changements ont lieu au sein de la Direction de la surveillance du territoire.

Après avoir limogé fin août le général Belbachir, chef des services de ren-

seignement militaire, le général Hamidou Laânigri, 63 ans, directeur général de la DGSN (Direction générale de la sécurité nationale) est nommé à un poste subalterne. C'est une sanction pour l'échec dans la lutte antiterroriste.

31 août 2006. **Service militaire.** Le service militaire obligatoire est supprimé.

MERCOSUR

4 juillet 2006. **Adhésion.** Organisation regroupant déjà le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay, quinze ans après sa création, le Mercosur accueille le Venezuela. Les présidents des cinq États assistaient à la cérémonie, ainsi que le président bolivien Morales, en tant qu'observateur. Cette adhésion risque de susciter des tensions dans le cadre du projet de la zone de libre-échange des Amériques soutenu par les États-Unis.

21 juillet 2006. **Sommet. Cuba.** Actuellement, les pays du Mercosur sont tous dirigés par des présidents de gauche, que ce soit les États membres (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay et Venezuela) ou les deux membres associés (Bolivie et Chili). Lors du Sommet de Cordoba (Argentine), Fidel Castro est présent et signe un accord de coopération économique entre Cuba et le Mercosur. C'est son premier voyage hors de Cuba depuis le sommet du Caricom (Communauté des Caraïbes) à La Barbade en décembre 2005. Il se rend à Alta Gracia, petite ville proche de Cordoba où Ernesto Che Guevara a passé une partie de sa jeunesse.

MEXIQUE

2 juillet 2006. **Élections présidentielle et législatives.** Après une campagne très

vive, Felipe Calderon, 44 ans, avocat, ancien ministre de l'Énergie, fidèle du président sortant conservateur Vicente Fox, conserve la présidence du Mexique pour le Parti de l'Action nationale avec 35,9% des voix contre 35,3% à Andres Manuel Lopez Obrador, Parti de la Révolution démocratique, 53 ans, ancien membre du PRI qu'il a quitté en 1983, maire de Mexico, et 22,3% à Roberto Madrazo, Parti révolutionnaire institutionnel, 53 ans, député, avocat. Deux autres candidats obtiennent un résultat marginal. La participation a été de 58,6%. L'avance étroite de Felipe Calderon a suscité une contestation violente des résultats par Andres Manuel Lopez Obrador.

Le 16 juillet, plus de 300 000 de ses partisans manifestent pour demander un nouveau décompte des voix. Le candidat battu appelle à la « résistance civile ». Le 30 juillet, on compte près d'un million de manifestants à Mexico.

Le Tribunal fédéral électoral (Trife) du Mexique décide que les 41 millions de bulletins ne seront pas recomptés sauf dans 11 839 bureaux où des anomalies ont été constatées.

Le Trife confirme la courte avance du candidat du PAN. Après avoir annulé 237 000 bulletins, Felipe Calderon conserve une avance de 240 000 voix (contre 244 000 après le premier décompte). Andres Manuel Lopez Obrador n'en admet pas pour autant sa défaite. Les députés du PRD empêchent le président Fox de venir lire son dernier message sur l'état de la nation en occupant la tribune, obligeant le chef de l'État à utiliser la télévision publique à cet effet.

Le 6 septembre, le Trife déclare définitivement Felipe Calderon vainqueur avec un peu plus de 230 000 voix d'avance.

Andres Manuel Lopez Obrador accepte de lever le blocus de Mexico le 16 septembre pour permettre le traditionnel défilé militaire lors de la fête de l'Indépendance. Mais il réunit ce même jour une Convention nationale démocratique afin de faire élire un gouvernement parallèle de résistance et créer une Assemblée constituante. Un gouvernement parallèle est formé qui siègera dans la capitale tout en étant itinérant, la prise de fonction d'Andres Lopez Obrador étant fixée au 20 novembre, jour anniversaire de la révolution de 1910.

Alors que son candidat à l'élection présidentielle a obtenu un résultat sur le fil, le PAN domine plus largement aux élections législatives. S'il ne réussit pas à obtenir la majorité absolue des sièges, avec 137 élus, il devance malgré tout largement ses rivaux (PRD: 99, PRI: 64). Sur les 500 membres, 300 sont élus dans des circonscriptions à un siège et 200 à la représentation proportionnelle.

MOLDAVIE

17 septembre 2006. **Transnistrie.** Région russophone coincée entre la Moldavie et l'Ukraine, la Transnistrie ou Transdnistrie (l'appellation locale étant Pridnestrovie) organise un référendum décidé le 12 juillet par les députés du Soviet suprême de la région, et visant à se séparer de la Moldavie puis à permettre son rattachement à la Russie. Une telle situation serait un précédent important pour la Russie. Elle constituerait alors, avec Kaliningrad, une deuxième exclave de la Russie.

La Transnistrie a proclamé son indépendance en 1990 lorsque la Moldavie a fait du roumain la langue officielle. Lors de l'indépendance de la Moldavie

en 1991, des combats ont fait plusieurs centaines de morts. Des soldats russes envoyés pour une mission de paix stationnent toujours sur le territoire de la Transnistrie qui n'est reconnue que par la Russie.

En décembre aura lieu l'élection présidentielle. Le président, Igor Smirnov, soutenu par la Russie, est candidat pour la quatrième fois.

La participation est de 78 %. Les électeurs votent à 97 % en faveur du rattachement à la Russie.

164 MONTÉNÉGRO

10 septembre 2006. **Élections législatives.** Suite à l'indépendance, le 3 juin 2006, le Monténégro tient ses premières élections législatives. En même temps, ont lieu des élections locales dans 13 des 21 municipalités et les villes de Podgorica, capitale, et de Golubocvi et Tuzi élisent leurs assemblées locales et leur maire.

L'opposition a critiqué la précipitation dans l'organisation du scrutin.

La coalition pour un Monténégro européen du Premier ministre Milo Djukanovic obtient 42 des 80 sièges et pourra gouverner seule. Le Mouvement pour le changement, groupe de réflexion devenu parti politique, obtient 11 sièges, tandis que les deux partis proserbes, la Liste serbe et le Parti populaire socialiste de Predrag Bulatovic, ex-chef de file du « non » à l'indépendance, ont 23 élus.

Le Premier ministre, âgé de 44 ans, est au pouvoir depuis seize ans. Communiste à l'époque de Tito, puis pro-Milosevic, il est ensuite devenu indépendantiste...

POLOGNE

10 juillet 2006. **Premier ministre.** Suite à la démission, le 7 juillet, du Premier

ministre Kazimierz Marcinkiewicz en fonction depuis le 31 octobre 2005, Jaroslaw Kaczynski, 57 ans, président du parti conservateur Droit et Justice, est officiellement désigné par son frère jumeau, Lech Kaczynski (celui qui a un grain de beauté sur la joue gauche...), président de la République. Comme le dit avec ironie la presse polonaise, le pays devient la première république « monozygote ». Le nouveau Premier ministre prête serment le 14 juillet. Son gouvernement obtient la confiance de la Sejm le 19 par 240 voix contre 205.

À l'automne 2005, lors de l'élection présidentielle, Jaroslaw Kaczynski avait affirmé qu'il n'était pas question que les frères jumeaux occupent les deux postes majeurs. « Cette situation serait complètement inacceptable aux yeux de la société. »

L'alliance entre les conservateurs de Droit et Justice, les populistes de Samoobrona et les catholiques ultras de la Ligue des familles polonaise éclate le 21 septembre. Le leader de Samoobrona, Andrzej Lepper, qui occupait les fonctions de vice-Premier ministre et ministre de l'Agriculture, est évincé du gouvernement pour avoir refusé de voter le budget. Une quinzaine de députés de Samoobrona quittent leur parti. D'autre part, Zyta Gilowska, ancienne vice-Premier ministre et ministre des Finances, retrouve ses fonctions.

Cinq jours après l'éclatement de la coalition survient un scandale. Une caméra cachée montre le chef de cabinet du Premier ministre Jaroslaw Kaczynski offrir un poste de vice-ministre de l'Agriculture à une députée populiste en échange de son soutien.

21 juillet 2006. **Communisme.** Les députés adoptent une loi, sur l'initiative de l'exécutif, qui oblige, sous peine de licenciement, les journalistes, directeurs d'école, recteurs et enseignants d'université à déclarer leur éventuelle collaboration avec la police politique communiste. Déjà les députés, sénateurs, ministres et magistrats étaient concernés.

PORTUGAL

5 juillet 2006. **Parité.** L'Assemblée nationale adopte une loi qui vise « à promouvoir la parité entre les hommes et les femmes ». Les femmes devront constituer un tiers des candidats aux élections. Le président Anibal Cavaco Silva avait opposé son veto à un premier projet prévoyant la radiation de toute liste qui ne respecterait pas les quotas exigés. La sanction sera désormais proche de celles rencontrées en France, à savoir la réduction des subventions de l'État. Les socialistes portugais s'imposent cette obligation et comptent 46 femmes parmi leurs 121 députés.

SLOVAQUIE

4 juillet 2006. **Gouvernement.** Robert Fico, SMER, devient Premier ministre d'un gouvernement de coalition incluant les populistes et nationalistes slovaques, ce qui suscite de vives critiques dans les pays de l'Union européenne. Jan Kubis, qui a exercé les fonctions de secrétaire général de l'OSCE, devient ministre des Affaires étrangères, ce qui devrait rassurer les États européens. La Défense revient au SMER-SD (Direction Social-démocratie) avec Frantisek Kasicky ainsi que l'Intérieur. Le SNS de Jan Slota, extrême droite ultranationaliste, détient trois portefeuilles dont l'Éducation et le

LS-HZDS, populiste, de l'ancien Premier ministre Vladimir Meciar, deux dont la Justice. Le gouvernement dispose d'une majorité de 85 sièges au Parlement.

La nouvelle équipe entend arrêter la vente au secteur privé des entreprises dites « stratégiques ».

La formation de ce gouvernement a des répercussions sur le plan européen. Les députés du groupe socialiste du Parlement européen demandent à l'unanimité la « suspension » du SMER.

Le 4 août, le nouveau gouvernement obtient la confiance du Parlement sans difficulté.

SOMALIE

Après des combats à l'arme lourde, les milices des Tribunaux islamiques s'assurent le contrôle de Mogadiscio. Le 10 juillet, le dernier chef de guerre retranché dans Mogadiscio, Abdi Hassan Awale Qeydid, se rend aux milices islamistes.

Cependant la Somalie doit faire face à l'intervention de l'Éthiopie. Des troupes éthiopiennes arrivent à Baidoa le 20 juillet où siège le gouvernement de transition somalien.

Le 4 septembre, un accord de paix est conclu à Khartoum sous l'égide de la Ligue arabe entre les Tribunaux islamiques qui contrôlent Mogadiscio et le Sud et le gouvernement fédéral de transition. Il prévoit la formation d'une armée nationale et d'une force de police qui intégreraient les milices islamiques, le gouvernement de transition et les milices locales. Les parties s'engagent aussi « à ne pas soutenir les seigneurs de la guerre, à ne pas se combattre, ni se réarmer ».

L'instauration de la loi coranique suscite des oppositions, notamment des

vendeurs de khat, les islamistes somaliens en interdisant la vente pendant le ramadan, ce qui ne s'était jamais produit. Parallèlement, des centaines de soldats éthiopiens pénètrent à Baidoa, siège des institutions politiques somaliennes, pour empêcher une attaque des islamistes.

SUÈDE

166 12 septembre 2006. **Élections législatives.** La coalition bourgeoise l'emporte de justesse avec 48 % contre 46,3 % sur les sociaux-démocrates, douze ans après le retour au pouvoir de ces derniers. C'est en réalité la fin de plus de soixante-dix ans de domination social-démocrate presque ininterrompue. Le Bloc de gauche du Premier ministre Göran Persson, 57 ans, au pouvoir depuis le 21 mars 1996, obtient 46,22 % des suffrages contre 48,1 % à l'Alliance des droites. Avec 26,1 % le Parti conservateur réalise la plus forte progression (+10,9%). Il fait plus que ses alliés libéraux, centristes et chrétiens-démocrates. Ensemble ils obtiennent 178 sièges contre 171 au bloc rouge-vert. Le parti social-démocrate demeure le premier parti suédois avec 35,2 % des voix, mais c'est son plus mauvais résultat depuis 1920.

Les modérés, centristes, libéraux et démocrates-chrétiens avaient réussi à s'entendre sur un programme commun.

Si les petits partis recueillent ensemble 5,7 % des voix, aucun ne franchit la barre des 4 % nécessaire pour obtenir une représentation parlementaire.

La participation a été de 80,4 %, taux légèrement supérieur à celui de 2002.

Fredrik Reinfeldt, 43 ans, leader du parti modéré depuis 2003, va succéder à Göran Persson.

Le même jour, les habitants de Stockholm se prononcent pour un péage urbain.

Les automobilistes devront s'acquitter d'un droit de passage de 10 à 20 couronnes pour pénétrer au cœur de la ville. 51,7 % des Stockholmlois ont voté en faveur tandis que 45,6 % votaient contre. Pourtant la majorité de la population des communes voisines y est opposée.

Un tel système existe déjà à Oslo, Londres et Singapour.

Le référendum n'est qu'indicatif mais les sociaux-démocrates et l'alliance de centre droit avaient décidé de respecter le résultat.

SUISSE

24 septembre 2006. **Votation.** Pour la troisième fois en sept ans, la question de l'immigration est l'objet d'une votation en Suisse. Les deux textes, qui limitent davantage l'immigration des travailleurs hors Union européenne et imposent de nouvelles restrictions aux demandeurs d'asile, avaient été déjà avalisés par l'exécutif et le Parlement, mais l'opposition de gauche et les organisations humanitaires avaient obtenu l'organisation d'un référendum.

Les Églises expriment publiquement leurs réserves. Pourtant 68 % des électeurs et l'ensemble des cantons et demicantons se prononcent favorablement.

Le oui atteint 80,1 % à Schwyz pour la loi sur l'asile, mais seulement 51,3 % à Genève.

Un autre texte relatif aux « bénéficiaires de la banque nationale pour l'AVS (Assurance-vieillesse et survivants) » était également soumis aux électeurs. Seuls Genève, le Tessin et Bâle-Ville se

prononcent en sa faveur. Cette initiative demandait que le bénéfice annuel net de la Banque nationale suisse soit attribué à l'AVS.

Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS

Votants	47,8 %
OUI	973 997 (41,7 %)
NON	1 359 506 (58,3 %)

Loi fédérale sur les étrangers

Votants	48,3 %
OUI	1 601 930 (68,0 %)
NON	755 231 (32,0 %)

Loi sur l'asile

Votants	48,4 %
OUI	1 598 549 (67,8 %)
NON	760 832 (32,2 %)

TCHÈQUE (RÉPUBLIQUE)

3 juillet et 4 septembre 2006. **Gouvernement.** Face à la situation de blocage que connaît la République tchèque en raison de l'absence de majorité sortie des élections législatives, la gauche et la droite ayant 100 sièges chacune, le président Vaclav Klaus refuse la démission du gouvernement de Jiri Paroubek, leader des sociaux-démocrates.

Après six tentatives, le Parlement tchèque parvient, le 14 août, à élire un président en la personne de Miloslav Vlcek, 45 ans, social-démocrate, élu avec 174 voix sur 200 députés. Cela devrait permettre de sortir de l'impasse. Le Premier ministre sortant annonce le

14 août la prochaine démission de son gouvernement qui est effective le 16. Le président Vaclav Klaus désigne Mirek Topolánek, 50 ans, leader du parti de droite libérale (ODS), comme Premier ministre, mettant fin à une crise de deux mois et demi.

Pourtant, les tractations qui semblaient devoir aboutir achoppent brutalement le 25 août. L'ODS, en particulier, veut imposer la *flat tax* (impôt à taux unique) et supprimer des dépenses sociales, ce que refusent les sociaux-démocrates. Finalement Mirek Topolánek est nommé Premier ministre par le président Klaus, membre du même parti, l'ODS.

167

THAÏLANDE

19 septembre 2006. **Coup d'État.** L'armée dirigée par le général Sonthi Boonyaratglin, 59 ans, premier musulman à diriger l'armée en Thaïlande, renverse le gouvernement de Thaksin Shinawatra, alors à New York pour l'Assemblée générale des Nations unies, et forme un Conseil de réforme démocratique. Les militaires prononcent la dissolution du gouvernement, la loi martiale, l'abrogation de la Constitution progressiste de 1977, la mainmise sur les médias, la détention d'hommes politiques proches de l'ancien Premier ministre, l'interdiction des réunions publiques et des activités politiques. Ce coup d'État semble avoir l'aval du roi dont l'autorité risquait d'être remise en cause par les réformes envisagées par le Premier ministre déchu, et le soutien de la population.

Le 1^{er} octobre, le général Surayud Chulanont, 63 ans, ancien commandant en chef de l'armée, devient Premier ministre.

TURQUIE

12 juillet et 21 septembre 2006. **Arménie.** La Cour de cassation confirme le 12 juillet la peine de six mois de prison avec sursis infligée à un journaliste arménien de Turquie, Hrant Dink, pour « insulte à l'identité turque ». Directeur d'un journal bilingue arménien-turc, il avait été condamné en octobre 2005 pour un article consacré aux massacres d'Arméniens entre 1915 et 1917.

26 juillet et 2 août 2006. **Liberté d'expression.** Le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan porte plainte contre un caricaturiste et un hebdomadaire satirique qui l'ont représenté sous la forme d'une tique mordant la tête d'un homme en référence à la fièvre hémorragique qui a fait une vingtaine de morts cette année. C'est le quatrième procès en diffamation intenté par le Premier ministre.

8 août 2006. **Cour européenne des droits de l'homme. Torture.** La Turquie

est condamnée par la CEDH pour torture sur Hbeseyin Esen, 48 ans, condamné à douze ans et six mois de prison pour appartenance à l'organisation armée illégale du parti communiste marxiste-léniniste (MKLP). Il avait été torturé par électrochocs par des policiers lors d'une garde à vue (*Hüseyin Esen c/ Turquie*).

URUGUAY

11 septembre 2006. **Crimes sous la dictature.** Huit ex-militaires et policiers sont inculpés pour des crimes commis pendant la dictature de 1973 à 1985. C'est une première. Jusqu'à maintenant ces crimes étaient considérés comme amnistiés par une loi votée en 1986 qui exonérait de poursuites policiers et militaires. En 1989 la loi dite de « caducité pénale » a été ratifiée par référendum. Cependant cette loi excluait de son champ les enlèvements réalisés à l'étranger ainsi que les délits d'ordre économique.